

Informations Municipales

Commission cadre de vie et sécurité

Fête des nouveaux arrivants le vendredi 6 septembre 2013

La commission Cadre de vie organise un « buffet apéritif champêtre » gratuit, dans le but de favoriser les échanges amicaux entre anciens et nouveaux du village.

Ce buffet aura lieu sur la [place de la verchère](#), le vendredi 6 septembre 2013 à 19h. Nous serions honorés de votre présence à cette manifestation, que nous souhaitons sympathique et conviviale. Pour une bonne organisation, nous vous demandons de confirmer votre présence en Mairie au 04.78.02.82.67. Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette soirée !

Tranquillité vacances

Les périodes de vacances sont propices aux cambriolages, vols de véhicules ou escroqueries. Chaque année, la gendarmerie mène une campagne d'information avec les communes. L'aide de la population est déterminante. C'est ainsi que suite à la réunion du 2 juillet dernier en mairie de Solaize, et à la demande des habitants présents à cette réunion, la gendarmerie et la mairie souhaitent faire quelques rappels utiles :

Quelques conseils afin de vous aider à prévenir les atteintes aux biens

- Signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou police municipale dont vous dépendez.
- Informer vos voisins de votre absence.
- Donner une clé à une personne de confiance afin qu'elle anime la maison, vide la boîte aux lettres, vous prévienne ou alerte la gendarmerie en cas de problème.
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire le transfert d'appel).
- Se méfier des personnes qui se présentent comme policier, gendarme, plombier ou agent EDF/GDF. Exiger la carte professionnelle sans laisser entrer personne jusqu'à preuve de la réalité du motif de sa visite
- Ne pas laisser les valeurs, bijoux, cartes, chèques et clés en évidence. Privilégier des lieux insolites.
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.
- Photographier le mobilier et œuvres, les faire expertiser. Les marquer (ex : inscrire votre nom au feutre).
- Conserver les factures ou documents avec les références des appareils pour faciliter leur identification et leur restitution en cas de découverte de meubles suspects.
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans la voiture .

Enfin, demandez à bénéficier de l'opération tranquillité seniors, et tranquillité entreprises en vous signalant auprès de votre brigade de St SYMPHORIEN d'OZON ou de la Mairie. Il en sera tenu compte dans le cadre des services accomplis par la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale. Des formulaires à remplir sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune.

Les gendarmes luttent tous les jours contre la délinquance. Avec votre aide, leur action est plus performante. Rendez-vous à la brigade, faites-vous conseiller, signalez tout fait anormal : la sécurité est l'affaire de tous.

Quelques conseils pour faciliter la vie ensemble :

L'emploi d'outils motorisés en extérieur est interdit (sauf agriculteurs) par arrêté du 14 décembre 1995 :

- les jours ouvrables avant 8 h et après 20 h
- les samedis avant 8 h, de 13 h à 15 h et après 20 h
- les dimanches et jours fériés : toute la journée

Les beaux jours sont là, veillez à la tranquillité de vos voisins.

Commission développement durable : LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ... SUITE



La commune de Solaize, participe pleinement à la lutte contre l'ambrosie, aux côtés des autres collectivités locales concernées : le Conseil Général du Rhône, ainsi que le Grand Lyon.

L'arrêté du Préfectoral du 20 juillet 2000 rend obligatoire l'entretien des terrains où pousse l'ambrosie. Un travail de recensement des parcelles non entretenues, et porteuses d'ambrosie a été réalisé par les services, et a permis de détecter un certain nombre de parcelles où pousse cette plante.

Un courrier a été adressé aux propriétaires de ces parcelles. Nous essayons de les rencontrer afin que la plante soit arrachée avant sa pollinisation vers la fin du mois de juillet. Une nouvelle reconnaissance sera

réalisée par les services de la mairie, afin de vérifier que les plants d'ambrosie ont bien été arrachés.

En cas de refus d'arrachage de l'ambrosie, la mairie suivra les préconisations du Préfet : « Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le Maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambrosie ».

Commission Sports et associations : Dimanche 8 septembre à 13h30 - Forum des Associations et services au publics 2013 à la Salle polyvalente

Un temps de rencontre avec les dirigeants et bénévoles des associations autour d'une pause méridienne sera proposé à partir de 11h30 à la Maison du Foot.

Et comme chaque année, des animations et démonstrations seront organisées par les associations présentes, un espace ludique pour les jeunes enfants sera également proposé ainsi que la traditionnelle remise de récompenses aux sportifs et dirigeants méritants. Buvette proposée par Tel Est Ton Solaize en faveur de la recherche contre les maladies génétiques. Des stands présenteront également les projets et chantiers en cours.

A signaler : la présence de l'association APIEU Mille Feuilles, association créée en 1984, qui a pour mission principale l'éducation à l'environnement urbain et au développement durable.

Commission affaires scolaires : inscriptions au restaurant scolaire

Les inscriptions au Restaurant Scolaire reprendront le Lundi 26 Août jusqu'au Jeudi 29 Août inclus. Les horaires d'accueil du public sont : 8h30 à 11h30 / 14h00 à 16h00

Les familles peuvent télécharger le dossier d'inscription et le règlement du Restaurant Scolaire sur le site de la Mairie : www.mairie-solaize.fr - rubrique services municipaux - restaurant scolaire

Informations des associations

Gymnastique volontaire de Solaize

Pour vous maintenir ou vous remettre en forme, la Gymnastique de Solaize vous propose des cours de gymnastique le lundi de 18h30 à 19h30, le mardi de 8h45 à 9h45, de 9h55 à 10h55 (gymnastique douce, relaxation) et de 18h30 à 19h45, le jeudi de 8h30 à 9h30, de 18h15 à 19h (aerodance) et de 19h à 20h. Vous pouvez assister à plusieurs cours avec la même cotisation. Les cours ont lieu à la salle du foot, 120, rue des merles. Renseignements auprès de Annie Mirabel : 04 78 02 15 05 en soirée.

Pour ceux qui préfèrent des activités en extérieur, la Gymnastique Volontaire vous propose de la "Marche Nordique". Cette marche dynamique de 1h30 se pratique avec des bâtons. Elle fait travailler tous les muscles et fortifie l'ossature. Marche le mardi à 14h de septembre à mi-février puis de mars à fin juin ; Marche le mercredi à 17h30 en septembre et octobre pour des séances de découverte et d'initiation, puis de mars à fin juin. Renseignements et inscriptions auprès de Irène Monnery avant le 8 septembre pour la commande des bâtons au 06 84 79 61 38

Rejoignez- nous pour bouger dans la bonne humeur !